

LA CHRONOLOGIE DU RECIT

Retour en arrière, anticipation et ellipse :

L'histoire est rapportée dans un récit par un narrateur.

Celui-ci peut suivre *l'ordre chronologique* ou le bouleverser : on peut rappeler des événements qui ont eu lieu avant d'autres (c'est le *retour en arrière*) ou en annoncer qui auront lieu après (c'est l'*anticipation*). On peut aussi ne pas tout raconter et faire ce qu'on appelle une *ellipse*.

Le retour en arrière : il permet le plus souvent d'expliquer une situation, un événement. Dans un récit au passé (écrit au passé simple et à l'imparfait) le retour en arrière est exprimé grâce au *plus-que-parfait*.

L'anticipation : elle permet d'annoncer ce qui va se produire plus tard.

Dans un récit au passé, l'anticipation est exprimée grâce au *conditionnel présent* (futur dans le passé).

L'ellipse : elle permet de passer sous silence certains moments de l'histoire et d'accélérer le rythme du récit.